

Invitation

Assemblée générale annuelle

Carleton-sur-Mer, le 6 juin 2019

Madame, Monsieur,

Les membres du conseil d'administration et le personnel du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine sont heureux de vous inviter à son assemblée générale annuelle.

Date : Le mardi 18 juin 2019

Heure : 15 h

***Lieu : Centre de ressourcement, de réinsertion et d'intervention (CRRRI)
230, rue Wayman, Gaspé***

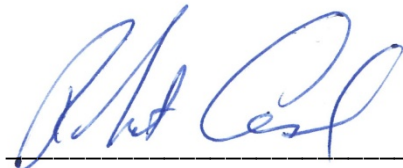
Lors de cette assemblée, le conseil d'administration dressera un bilan des activités de l'année s'étant terminée le 31 mars 2019. Nous ferons également une mise à jour de la situation du développement de l'habitation sociale et communautaire en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Nous profiterons également de l'occasion pour souligner le prix national Régis-Laurin reçu par le CRRRI au début mai.

Au cours de l'assemblée, trois (3) postes d'administrateurs(trices) seront en élection pour un mandat de deux ans. Vous trouverez ci-joint, un bulletin de mise en candidature que vous pourrez compléter et retourner selon les modalités décrites. L'ordre du jour de cette assemblée ainsi qu'un formulaire pour le renouvellement ou l'adhésion de membre de notre organisme sont également joints à la présente.

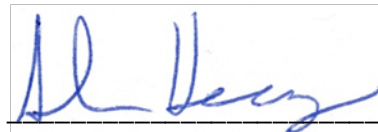
Nous espérons compter sur votre présence parmi nous afin d'échanger sur les actions à venir.

Une visite des installations du CRRRI et un léger goûter vous sera offert après l'assemblée.

Veuillez accepter nos plus cordiales salutations.



Robert Arsenault, président



Ambroise Henry, directeur général

p.j. *Ordre du jour
Confirmation de présence et adhésion de membre
Conseil d'administration 2018-2019
Bulletin de mise en candidature*

*Assemblée générale annuelle 2019
18 juin 2019, à Gaspé (CRR)*

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par le président
 - 1.1. Constatation de l'avis de convocation
 - 1.2. Vérification du quorum
 - 1.3. Acceptation des non-membres
 - 1.4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 juillet 2018
4. Mot du président
5. Présentation du rapport d'activités 2018-2019
6. Présentation du rapport financier au 31 mars 2019
7. Nomination de l'expert-comptable pour l'exercice 2019-2020
8. Élections (3 postes à combler)
9. Période de questions et commentaires
10. Levée de l'assemblée

**Confirmation
Formulaire d'adhésion et présences**

**Assemblée générale annuelle
Mardi 18 juin 2019, 15h
Au CRRI, Gaspé**

Nom : _____
ET/OU

Organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

____ Oui, nous serons présents :

____ Nombre de personnes

____ Non, nous ne pourrons pas être présents

____ Nous désirons être membres du GRLCGIM

Cotisation : Individu 3 \$ / Organisme membre 10 \$

Merci de répondre avant le 17 juin 12 h

Par courriel : info@grlcfgim.com

Par téléphone : (581) 362-1222

GRUPE RESSOURCE EN LOGEMENTS COLLECTIFS GÎM

Le conseil d'administration 2018-2019

Président: *Robert Arsenault*

MRC de Bonaventure
Inter-Action, New Richmond

Vice-présidente : *Jacinthe Cyr **

MRC Avignon
Représentante du milieu

Secrétaire-trésorier : *Luc Potvin **

MRC de Bonaventure
Représentant du milieu

Administrateurs & administratrices :

*Diane Bélanger **

MRC de Côte de Gaspé
OSBL- Maison des Aînés de Grande-Vallée

Brenda Keays

MRC Rocher-Percé
OSBL – Centre Émilie-Gamelin

1 poste vacant

Ambroise Henry

Directeur général
Siège d'office selon les Règlements de régie interne

* Administrateur-trice sortant -e

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Assemblée générale annuelle 18 juin 2019

Nous soussignés:

(signature du proposeur)

(signature de l'appuyeur)

de: _____

(nom et coordonnées de l'organisme)

Nous sommes membre en règle* du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine et proposons la candidature de:

nom du candidat ou de la candidate

au poste d'administrateur(trice) au conseil d'administration du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine, lors de l'élection de l'assemblée générale annuelle.

Lequel ou laquelle accepte de déposer sa mise en candidature.

Signature du candidat ou de la candidate

Date

*Membre en règle :

Avoir payé sa cotisation de 10\$ pour les organismes (au moment de l'assemblée)

Avoir payé sa cotisation de 3\$ pour les individus (au moment de l'assemblée)